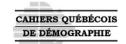
Cahiers québécois de démographie



L'évolution récente de la fécondité et une possible politique démographique en matière de fécondité pour le Québec

Madeleine Rochon

Volume 10, Number 2, août 1981

URI: https://id.erudit.org/iderudit/600848ar DOI: https://doi.org/10.7202/600848ar

See table of contents

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print) 1705-1495 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Rochon, M. (1981). L'évolution récente de la fécondité et une possible politique démographique en matière de fécondité pour le Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 10(2), 145–170. https://doi.org/10.7202/600848ar

Article abstract

La fécondité des générations québécoises nées à la fin des années quarante sera de 2,0 enfants par femme mais légèrement inférieure pour les générations subséquentes. La fécondité des promotions mariées à la fin des années soixante témoigne d'un niveau encore moins élevé. De nouveaux comportements quant à la nuptialité, la fécondité hors mariage, la probabilité d'avoir un premier et surtout un deuxième enfant posent de nombreuses questions sur les nouveaux rapports que les femmes et les hommes entretiennent et particulièrement sur les conditions que la société doit créer pour faciliter le rôle de parent.

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1981

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. Madeleine ROCHON*: L'ÉVOLUTION RECENTE DE LA FECONDITÉ ET UNE POSSIBLE

POLITIQUE DÉMOGRAPHIQUE EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ

POUR LE QUÉBEC.

(Communication présentée au 49e congrès de l'ACFAS, section de démographie, mai 1981)

RÉSUMÉ

La fécondité des générations québécoises nées à la fin des années quarante sera de 2,0 enfants par femme mais légèrement inférieure pour les générations subséquentes. La fécondité des promotions mariées à la fin des années soixante témoigne d'un niveau encore moins élevé. De nouveaux comportements quant à la nuptialité, la fécondité hors mariage, la probabilité d'avoir un premier et surtout un deuxième enfant posent de nombreuses questions sur les nouveaux rapports que les femmes et les hommes entretiennent et particulièrement sur les conditions que la société doit créer pour faciliter le rôle de parent.

Service des Etudes de population, ministère des Affaires sociales, 1005, chemin Ste-Foy, Québec, Qc, GIS 4N4.

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA FÉCONDITÉ ET UNE POSSIBLE POLITIQUE DÉMOGRAPHIQUE EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ POUR LE QUÉBEC

Madeleine ROCHON*

Communication présentée au 49e congrès de l'ACFAS, section de démographie, mai 1981

Pour étudier correctement l'évolution de la fécondité comme phénomène démographique, c'est-à-dire en distinguant les variations d'intensité des variations de calendrier, il faut effectuer l'analyse de la fécondité des cohortes (de naissance, de mariage ou de parité). Sauf pour les générations, les données annuelles qui peuvent servir à une telle analyse n'existent au Québec que depuis 1976. Par conséquent, les séries statistiques disponibles ne sont pas suffisamment longues pour que les taux, cumulés par durée, nous donnent le niveau de fécondité atteint par les cohortes à la fin de leur vie reproductive.

^{*} Service des Etudes de population, ministère des Affaires sociales, 1005, chemin Ste-Foy, Québec, Qc, GIS 4N4.

Le point de vue exprimé n'engage que l'auteur.

Toutefois, nous avons pu, dans le cas des promotions de mariage, reconstituer des séries suffisamment longues en faisant appel à deux autres sources de données. Il s'agit de l'enquête-fécondité de 1971 et de l'enquête-rappel de 1976 effectuées sous la direction de J. Henripin dans le premier cas et d'une étude effectuée à partir du jumelage d'échantillons de formulaires de déclaration de naissance et de mariage du Registre de la Population.

Un handicap sérieux demeure néanmoins avec de telles données. La taille finale des familles nous étant inconnue, l'espacement des naissances indépendamment de la taille des familles (une descendance moindre prend moins de temps à être constituée) ne peut être étudié.

La problématique d'une politique en matière de fécondité ne peut être posée d'un seul point de vue démographique; il convient de voir d'où origine la baisse de la fécondité et donc dans quelles conditions s'exerce le désir d'avoir des enfants. Prendre pour acquis que tous et toutes veulent des enfants et qu'il suffit d'en inciter quelquesuns et quelques-unes à avoir un troisième enfant nous paraît un raisonnement à courte vue. D'ailleurs, comment peut-on oublier d'un strict point de vue comptable de croissance démographique, que l'accroissement naturel n'est pas la seule source d'évolution de la population. Depuis plusieurs années, et particulièrement à la fin des années soixante-dix, le solde migratoire négatif que connaît le Québec diminue les effets de son accroissement naturel positif. N'oublions donc pas que le "2,1 enfants par femme" est nécessaire et suffisant au remplacement des générations que s'il y a absence de variations importantes de la nuptialité, de la mortalité et du phénomène migratoire entre les générations.

1. <u>Les indices annuels de la fécondité et la descendance des généra-</u>tions

1.1. L'indice synthétique de fécondité

Le début des années soixante-dix se caractérise par la poursuite de la baisse de l'indice synthétique de fécondité (tableau l) qui

^{1.} Des résultats incomplets et préliminaires de cette étude ont paru dans R. Maheu et M. Rochon, 1976.

Tableau 1

Taux de fécondité générale (pour mille)
selon le groupe d'âges de la mère
Québec, 1970 à 1979

Année			Groupe	d'ages de	la mère			Indice synthétique
Aillice	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	de fécondité
1970	22,3	119,8	138,1	82,4	41,5	12,6	1,1	2 089
1971	21,3	112,8	134,4	79,7	36,9	11,2	0,8	1 990
1972	19,2	101,2	128,6	73,7	32,0	8,9	0,8	1 822
1973	19,1	99,8	132,8	71,7	28,9	7,3	0,5	1 801
1974	18,2	98,4	135,8	72,7	25,5	6,0	0,6	1 786
1975	20,2	101.8	140,7	71,6	23,3	5,2	0,5	1 817
1976	21,1	102,0	139,3	71,1	22,6	4,5	0,3	1 804
1977-	19,1	97,5	138,8	70,6	22,1	3,6	0,4	1 760
1978	17,2	94,7	138,1	71,9	19,9	3,4	0,3	1 728
1979*	17,3	95,8	143,9	74,3	20,8	3,0	0,2	1 777

Sources: Nombre de naissances: Registre de la population. Estimations de population: Statistique Canada.

Les estimations de population sont provisoires.

devient alors inférieur à 2,1 enfants par femme. Mais à partir de 1973, les variations annuelles deviennent plus faibles et nous assistons alors à un net ralentissement de la baisse. Le niveau le plus bas de la décennie est atteint en 1978 (1,728 enfant par femme). L'année 1979 témoigne d'une légère augmentation, que l'on ne peut à ce moment-ci qualifier de reprise de la fécondité même si l'indice est alors le plus élevé (1,777 enfant par femme) des trois dernières années.

Ce léger regain de la fécondité en 1979 s'observe à tous les âges mais il est particulièrement le fait des femmes âgées de 25 à 34 ans. Les taux de fécondité dans ces deux groupes d'âges sont alors parmi les plus élevés de la décennie mais cette hausse est insuffisante pour compenser la très forte baisse dans le groupe 20-24 ans. L'évolution de la fécondité selon l'âge n'est pas étrangère aux grands changements qui

s'opèrent du côté de la nuptialité alors que les taux de nuptialité des femmes de moins de 25 ans n'ont cessé de diminuer depuis 1973 (seule exception: le taux des femmes de 20-24 ans, en 1979). Par contre, les taux de nuptialité des femmes de 25 à 35 ans ont peu varié durant les années soixante-dix si ce n'est une légère augmentation dans le groupe 25-29 ans de 1976 à 1979².

1.2. La fécondité selon l'état matrimonial et l'âge

Les taux selon l'état matrimonial (tableau 2) posent certains problèmes d'interprétation, car ils souffrent de la différence de définition de l'état matrimonial "marié" entre le numérateur (nombre de naissances issues de femmes mariées) et le dénominateur (nombre de femmes mariées). En effet, les unions de fait sont considérées comme des unions légales au recensement de sorte que la population féminine mariée est surévaluée et la fécondité des femmes mariées sous-estimée. De même la population féminine célibataire est sous-évaluée et sa fécondité est surestimée. Lorsque nous considérerons la fécondité des femmes mariées selon la durée de mariage, le dénominateur étant constitué des effectifs initiaux des promotions de mariages, ce problème sera inexistant mais la fécondité des unions de fait ne pourra être prise en compte.

Ces données, calculées pour la période 1976-1979, suggèrent une diminution de la fraction des femmes mariées quel que soit l'âge ainsi qu'une augmentation de la fécondité des femmes qui se marient avant 20 ans. L'évolution du nombre de conceptions pré-nuptiales nous étant inconnue, nous ne pouvons vérifier la sélection qui s'opère au moment du mariage.

La fécondité des femmes célibataires de 20 à 34 ans qui traduit en partie la fécondité des unions de fait augmente sensiblement de 1976 à 1979 particulièrement chez les femmes de 25 à 34 ans. La fécondité des femmes mariées des mêmes âges n'augmente de façon sensible qu'entre 1978 et 1979.

^{2.} Voir le graphique 7 dans L. Duchesne (à paraître).

Taux de fécondité (T_X) pour 1000 femmes selon l'état matrimonial et le groupe d'âges.

Répartition de la population féminine en % selon l'état matrimonial
à l'intérieur de chaque groupe d'âges. Québec, 1976 à 1979

	d'āges mère	į.	ataires	Ma	ariées	Ve	euves	Divorcée	s et séparées	Tout étai	t matrimonial
ue ia		T _X /1000	% pop. fém.	T _X /1000	% pop. fem.	T _X /1000	% pop. fém.	T _X /1000	% pop, fém.	T _X /1000	% pop. fém.
15-	-19										
	1976 1977 1978 1979* -24	10,6 10,3 9,9 10,6	93,8 95,0 96,1 96,7	178,4 184,7 198,0 210,0	6,1 5,0 3,8 3,3	- - -	0,1 0,1 0,1 0,1	- - - -	0.0 0.0 0.0 0.0	20,9 19,0 17,1 17,1	100.0 100.0 100.0 100.0
	1976 1977 1978 1979* -29	20,7 21,9 23,5 25,8	49,6 51,2 53,6 57,0	182,7 178,0 178,9 191,1	49,8 48,0 45,5 42.1	91,9 85,0 75,0 65,0	0,1 0,1 0,1 0,1	135,9 116,8 73,5 82,4	0,5 0,6 0,7 0,8	102,0 97,5 94,7 95,8	100,0 100,0 100,0 100,0
	1976 1977 1978 1979* -34	25,8 28,2 31,9 39,8	19,2 19,6 20,2 21,1	169,1 169,5 169,8 177,7	78,5 77,7 76,7 75,3	42,9 63,0 40,0 51,1	0,4 0,4 0,4 0,4	74,3 56,4 47,1 44,6	1,9 2,3 2,7 3,2	139,3 138,8 138,1 143,9	. 100,0 100.0 100,0 100,0
Année <u>35</u> -	1976 1977 1978 19 79* 39	17,1 21,1 23,6 29,3	11,9 11,8 11,7 11,8	80,5 79,9 81,7 84,4	84,2 83,6 82,9 82,2	24,3 24,2 17,5 21,0	0,8 0,8 0,8 0,8	35,9. 29,4 27,6 25,4	3,2 3,9 4.6 5,2	71,1 70,6 71,9 74,3	100,0 100,0 100,0 100,0
	1976 1977 1978 1979*	7,2 8,5 8,2 9,4	9,8 9,6 9,5 9,4	24,9 24,3 22,0 23,1	85,1 84,4 83,6 82,9	10,6 5,9 6,0 8,3	1,5 1,5 1,5	15,1 14,3 11,2 10,0	3,6 4,4 5,4 6,3	22,6 22,1 19,9 20,8	100,0 100.0 100.0 100.0
Année	1976 1977 1978 1979*	1,1 0,8 1,1 1,1	9,6 9,4 9,2 9,1	2,6 2,2 2,0 1,8	83,3 82,8 82,2 81,6	1,0 0,5 0,2 0,5	4,0 3,9 3,9 3,9	2,0 1,7 2,1 1,0	3,2 3,9 4,7 5,5	2,4 2,0 1,8 1,6	100,0 100,0 100.0 100,0

Sources: Nombre de naissances: Registre de la population. Estimations de population: Statistique Canada.

^{*} Les estimations de population utilisées sont provisoires.

La somme des taux de fécondité par groupe d'âges et état matrimonial, qui ne peut être considérée que comme un indice de fécondité éliminant les variations de la structure par âge et état matrimonial de la population féminine, donne un nombre moyen d'enfant par femme célibataire qui passe de 0,41 à 0,58 entre 1976 et 1979 et un nombre moyen d'enfant par femme mariée (dès l'âge de quinze ans) qui passe de 3,19 à 3,44 entre 1976 et 1979. La diminution de la proportion de femmes mariées, groupe le plus fécond, a donc contribué à la baisse de l'indice tout état matrimonial.

1.3. La fécondité selon la durée de mariage

Depuis 1976, nous connaissons la répartition des naissances selon la durée du dernier mariage des parents. Pour les années 1966 et 1971, un échantillon de formulaires de naissance a été prélevé et la recherche du formulaire de mariage des parents a été effectuée de sorte que la répartition des naissances selon la durée écoulée depuis le mariage nous est également connue pour ces deux années³. Les taux de fécondité selon la durée de mariage (en différence de millésimes) sont qualifiés de "taux nets" (tableau 3), car les naissances sont rapportées aux effectifs initiaux des promotions de mariage, les effectifs subsistants nous étant inconnus. Ce sont ces taux qui nous permettront plus loin de calculer la descendance des promotions de mariage.

Entre 1966 et 1971, la baisse des taux de fécondité des femmes mariées est brutale à toutes les durées de mariage, sauf à la durée 0 (1'année du mariage). L'indice passe alors de 2,886 à 2,050 enfants par femme mariée. En 1976, l'indice a encore diminué (1,933 enfant) et la baisse quoique faible se poursuit jusqu'en 1978 (1,864 enfant). L'année 1979 marque une augmentation de la fécondité des femmes mariées dans les dix premières années de mariage (1,925 enfant). Notons que contrairement à la somme des taux de fécondité des femmes mariées selon l'âge (tableau 2), la somme des taux de fécondité des femmes mariées selon la durée de ma-

^{3.} Des résultats incomplets et préliminaires de l'étude ont paru dans R. Maheu et M. Rochon (1976).

Taux nets de fécondité des mariages par durée de mariage (pour mille) 1966, 1971, 1976 à 1979

Durée de mariage ^a (années)	1966 b	1971 b	1976 ^C	1977 ^C	1978 ^C	1979 C
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 +	77 547 363 254 289 216 120 140 110 111 100 110 64 72 53 64	90 256 244 206 188 194 149 151 118 64 79 63 53 41 38 31	61 209 237 248 235 208 185 139 101 84 55 46 32 24 18	60 206 229 234 230 211 169 146 111 77 62 41 31 22 17	62 204 225 233 228 208 172 133 111 81 57 45 27 21 15 12	63 220 230 240 231 215 179 145 107 89 61 43 31 20 16
TOTAL .	2 886	2 050	1 933	1 891	1 864	1 925

- a. Durée en différence de millésimes.
- b. Taux nets de fécondité des mariages (de femmes de moins de 50 ans) établis à partir de la répartition des naissances selon l'année du mariage observée dans un échantillon de naissances.
- c. Taux nets de fécondité des mariages (de femmes célibataires de moins de 50 ans) établis à partir des données du Registre de la population. Les naissances de durée écoulée inconnue depuis le mariage ont été réparties de la même manière que les naissances de durée connue.

riage de 1979 n'est pas supérieure à celle de 1976. L'influence de la répartition des femmes mariées selon la durée de mariage est en cause puisqu'elle n'est pas éliminée par le premier indice, de même que le problème de la déclaration de l'état civil au recensement.

Alors qu'en 1966, une femme sur deux donnait naissance à un enfant dans l'année qui suivait l'année du mariage, en 1971, ce n'est plus le cas que d'une femme sur quatre et en 1976, que d'une femme sur cinq. De tous les taux par durée de mariage, c'est le taux à cette durée qui subit, en 1979, la plus forte augmentation passant de 0,204 en 1978 à 0,220 en 1979. Cette durée qui était également jusqu'en 1971 la durée modale à la naissance des enfants cède sa place à la troisième année qui suit l'année du mariage, de 1976 à 1979.

1.4. <u>La fécondité selon le rang et les probabilités d'agrandissement du moment</u>

Au tableau 4, nous retrouvons les taux de fécondité par rang et durée (durée écoulée depuis le mariage s'il s'agit d'une première naissance et durée écoulée depuis la dernière naissance vivante s'il s'agit d'une seconde, troisième ou quatrième naissance) qui cumulés nous donnent les probabilités d'agrandissement du moment. Toutefois, les taux observés aux différentes durées pour les naissances issues de femmes mariées ont été attribués à toutes les naissances quel que soit l'état matrimonial. Ceci afin de comparer l'indice synthétique obtenu en comparant les probabilités d'agrandissement du moment (appelé indice combiné des probabilités d'agrandissement) et l'indice synthétique de fécondité (somme des taux par âge) et la fécondité des générations⁴ (tableau 5 et figure 2). Entre 1976 et 1979, quelle que soit la descendance déjà atteinte, nous observons (tableau 4 et figure 1) les mêmes évolutions conjoncturelles à la baisse (1977 et 1978) ou à la hausse (1979). Cependant, l'ampleur des variations est différente selon les cas de sorte que seule la probabilité d'avoir un troisième enfant est supérieure en 1979 à ce qu'elle était en 1976.

L'influence de la baisse de la nuptialité sur les naissances de premier rang apparaît lorsque l'on compare la proportion de femmes et celle des couples mariés ayant un premier enfant. Si la proportion de femmes ayant un premier enfant (somme des taux par âge) a diminué de 4% entre 1976 et 1979 passant de 823 à 789 pour mille (tableau 5), la proportion de femmes mariées ayant un premier enfant (somme des taux par durée) n'a diminué que de 1% passant de 0,844 à 0,837 pour mille.

^{4.} Nous effectuons ici le même type d'analyse que P. Festy (1979).

Tableau 4

Taux nets de fécondité (pour 1000) par rang et par durée écoulée depuis le mariage pour la lère naissance et par durée écoulée depuis la naissance prédécente pour les 2ème, 3ème et 4ème naissances*

Durée écoulée depuis le ma-	1971		1976	5			19	77			197	8			19	79	
riage ou la	Rang		Rang]			Ra	ng			Ran	ig .			Rai	19	
naissance pré- cédente (en années)	1	1	2	3	4	1	2	3	4 .	1 ·	2	3	4	1	. 2	3	4
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	104 297 213 129 73 48 21 11	61 220 226 184 121 71 42 22 21 11	7 81 234 202 111 67 42 25 17 9	7 37 83 81 68 49 36 22 13 9 9	9 36 63 50 39 27 21 15 10 7 4 2 2	64 210 217 174 124 82 40 31 21 11	7 72 222 196 113 60 42 25 17 9	7 37 84 83 62 52 32 23 14 9	8 33 61 50 35 26 18 12 9 7 4 4 2	66 209 214 182 122 74 45 29 20 10	8 74 219 196 111 58 35 25 17 9	7 37 81 81 66 44 28 23 14 9 5 5	10 28 64 46 34 23 19 12 9 4 4 4 2	68 237 225 179 128 87 48 27 20 10	8 80 232 198 118 58 34 18 9 9	8 36 92 89 67 45 29 21 15 10 5	9 34 65 51 33 23 14 11 05 5 2
Probabilité d'agrandisse- ment du moment	918	990	804	422	. 287	985	781	421	271	982	770	405	261	1039	791	427	264

* Les durées observées pour les naissances de femmes mariées (les inconnus ont été répartis au prorata des connus) ont été attribuées à l'ensemble des naissances. Il s'agit donc de la fécondité tout état matrimonial.

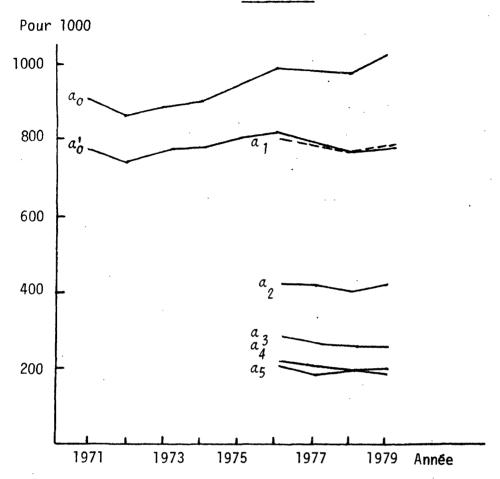
Les inconnus pour le rang ont été répartis en tenant compte du statut des parents (mariés ou non) avant 1975 et en tenant compte de la surreprésentation des femmes sans enfant lorsqu'il y a absence de réponse en 1978 et en 1979.

<u>Indices annuels de natalité et de fécondité (pour mille),</u>
<u>descendance des générations et probabilités d'agrandissement du moment</u>

Année	Nombro do	Taux de	Somme des taux par āge (indice synthé- tique de fécondité)	le ^a des généra-	- Indice combiné des probabi-			Pr d'ag	obabil randis	ités sement	b
Aimee	Nombre de naissances	natalité	cique de recondice,	année de la nais.	lités d'agrandissement (ē')	a'0	a ₁	a ₂	a ₃	a4	a ₅
1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978	133 863 123 279 112 757 104 803 100 548 99 503 96 512 93 743 88 118 89 412 91 433 96 268 98 022 97 266 96 202 99 893 97 650	24,0 21,7 19,5 17,9 16,6 16,1 15,6 14,7 14,9 15,6 15,7 15,5 15,3	3 410 3 062 2 716 2 446 2 267 2 200 2 089 1 990 1 822 1 801 1 786 1 817 1 804 1 760 1 728 1 777	1938-39	1 903 1 778 1 693 1 767	779 751 782 790 808 823 800 775 789	804 781 770 791	422 421 405 427	287 271 261 264	224 212 201 198	208 187 213 204

- a. Les taux de fécondité par génération et année d'âge jusqu'en 1972 sont tirés de B.S.Q. (1976). Les taux de 1973 à 1979 ont été calculés et ajoutés aux taux publiés à l'annexe 1 du document pré-cité. Les taux ultérieurs à 1979 correspondent au niveau observé à la fin des années 70.
- b. a'_{o} = somme des taux de fécondité de rang 1 par âge de la mère.
- c. Estimation provisoire de la population pour 1979 et 1980 et nombre provisoire de naissances en 1980.

<u>Figure 1</u>
Probabilités d'agrandissement du moment



1.5. Indices annuels et fécondité des générations

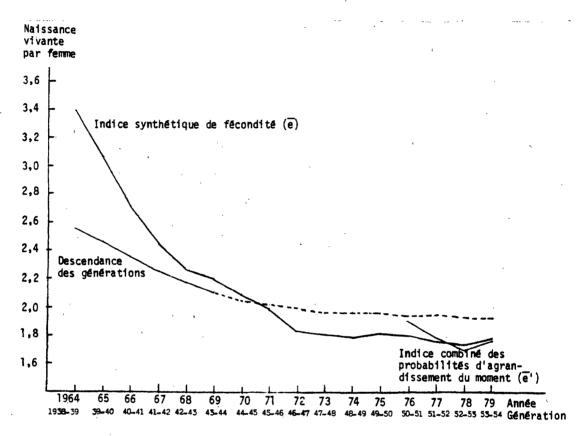
De la comparaison entre les trois courbes (figure 2): l'indice synthétique de fécondité (appelé aussi somme des naissances réduites), l'indice combiné des probabilités d'agrandissement (\overline{e} ') et la descendance finale des générations, Patrick Festy tire des conclusions sur l'allongement des intervalles entre les naissances. Malheureusement, notre série de probabilités d'agrandissement, très récente, ne nous aide pas à tirer des conclusions aussi claires. Notons le fort décalage, déjà bien connu, qu'il y avait dans les années soixante entre l'indice synthétique de fécondité et la descendance des générations, largement surévaluée en raison d'une précocité accrue des mariages et des naissances.

Figure 2

Descendance des générations

Indice synthétique de fécondité

Indice combiné des probabilités d'agrandissement



Si les taux de fécondité après 25 ans se maintiennent au niveau observé à la fin des années soixante-dix, nous observerons pour les générations les descendances apparaissant au tableau 5 et à la figure 2. Ces données nous indiquent que, depuis 1972, la somme des taux par âge sous-évalue la descendance des générations. Cette descendance se situe, pour les générations nées à partir du milieu des années quarante, à un niveau inférieur à 2,1 enfants, qui est le niveau de remplacement des générations lorsque l'on ne considère pas l'effet des autres phénomènes démographiques. Les générations nées à la fin des années quarante auront 2,0 enfants en moyenne alors que les générations nées au début des années cinquante n'en auront que 1,9 en moyenne.

Patrick Festy (1979) a observé que l'indice combiné des probabilités d'agrandissement (\bar{e}') était supérieur à la somme des naissances réduites (\bar{e}) lorsque la descendance augmentait au fil des générations

et qu'il lui était au contraire inférieur lorsque la descendance diminuait, le renversement de tendance étant inférieur pour e. Au Québec, de 1976 à 1978, l'allongement des intervalles s'amplifie et, en 1979, ce n'est qu'une partie du retard qui est rattrapée. Il est possible que le fait que e' soit supérieur à la somme des naissances réduites en 1976 et 1977 implique une légère hausse de la descendance des générations qui soit vite suivie d'une très faible baisse puis d'une stabilisation.

2. La descendance des promotions de mariages

2.1. La descendance des promotions tout rang

Au tableau 6, nous retrouvons les taux de fécondité nets cumulés par durée et promotion de mariages. La descendance finale des promotions a été estimée en leur attribuant pour les années futures les mêmes taux par durée de mariage que ceux qui ont été observés en 1979. Nous voyons que si les promotions mariées au milieu des années soixante avaient déjà, en moyenne, un enfant la deuxième année suivant l'année de leur mariage, deux enfants la septième année, pour les promotions mariées à la fin des années soixante, un enfant en moyenne est né la quatrième année qui suit l'année du mariage et le nombre de deux enfants est à peine atteint après quinze ans de mariage.

Nous avons voulu comparer les descendances obtenues par le cumul des taux par durée de mariage aux descendances obtenues grâce à l'enquête-fécondité effectuée au Québec en 1971 et en 1976 sous la direction de J. Henripin et compléter, grâce à ces taux, les renseignements obtenus lors de cette enquête. Au tableau 7, nous retrouvons ces divers éléments. Mais c'est le tableau 8 qui résume le mieux l'évolution de la descendance des promotions de mariages cumulée à des durées de mariages équivalentes. Nous y voyons la forte baisse de la descendance des promotions mariées entre 1966 et 1970, qui ont 2,0 enfants en moyenne, comparativement à la descendance des promotions mariées entre 1961 et 1965 qui est de 2,37 enfants. Les promotions mariées entre 1971 et 1975 avaient un retard de 0,17 enfant après de 1,5 à 5,5 années de mariage par rapport au groupe de promotions 1966-1970 mais, si les taux de 1979 se maintiennent jusqu'au milieu de l'année 1981, ce retard ne sera plus que de 0,13 enfant après de 5,5 à 10,5 années de mariage.

Tableau 6

Taux nets de fécondité des mariages cumulés par durée de mariage (pour mille premiers mariages)

Durée*	Pro	omotion d	e mariage	s ^a							Promo	tion d	e mari	ages						_	
	1961-63	1964-65	1966-67	1968-70		1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
C an 0 1 2 3 4 4 5 6 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15	. 24 109 603 895 1246 1491 1675 1871 1994 2072 2147	46 164 564 884 1200 1377 1554 1755	21 116 534 826 1071 1183	48 97 393 551	0 0 0 c	103 705- 1078 1314 1564 1810 1953- 2108 2217 2284 2352 2399 2431 2458 2478 (2503)	90 6551 978 1218 1455 16835 1982 2088 2175 2243 2289 2320 2341 2357	78 541 828 1067 1277 1476 1511 1748 1848 1931 1986 2027 2054 2074	67 469 740 962 1155 1340 1472 1606 1706 1706 1852 1897 1928	85 442 705 916 102 1291 1445 1585 1763 1820 1863	84 389 649 872 1081 1275 1457 1596 1707 1788 1849	99 374 611 851 1077 1273 1458 1604 1715 1804	93 338 570 824 1070 1278 1447 1580 1687	81 294 511 754 989 1200 1372 1517	85 311 546 794 1024 1232 1411	71 292 529 763 991 1206	56 265 494 727 958	61 267 492 732	60 264 494	62 282	63

- a. P. Festy (1976, p. 896). Il s'agit de premiers mariages ininterrompus de femmes mariées avant 45 ans.
- b. Taux nets de fécondité des premiers mariages établis à partir de la répartition des naissances selon l'année du mariage actuel observée dans un échantillon de naissances de 1966 et 1971 (Etude complète à paraître de Robert Maheu et Madeleine Rochon). Des résultats incomplets et préliminaires ont paru dans R. Maheu et M. Rochon (1976). Les naissances ont été rapportées aux premiers mariages des femmes de moins de 50 ans.
- c. Données du Registre de la Population: naissances issues de femmes mariées selon l'année du dernier mariage rapportées aux effectifs initiaux (femmes célibataires de moins de 50 ans) des promotions de mariages.
- d. Taux nets de fécondité des mariages établis à partir d'une hypothèse de répartition des naissances de 1964, 1965, 1967 à 1970, 1972 à 1975 selon l'année de mariage.
- e. Nombre moyen d'enfants par femme mariée après 15 ans de mariage si les taux de fécondité par durée de mariage à venir sont ceux que nous avons observés en 1979.
- * Nurée en différence de millésimes.

<u>Tableau 7</u>

<u>Descendance des promotions de mariages</u>
<u>réalisée à différentes dates</u>

	Au milieu de l'année 1971		Au milieu de l'année 1976	Au 31 décem- bre 1979	Au milieu de l'année 1981ª	prévu	ndance eb en 76
1961-1965 - Enquête b . présentes en 1971 . présentes en	1,97	2,37		2,44 ^C		2,86 3,09	2,55
1971 et 1976 1966-1971 - Enquête ^b . présentes en 1971	0,75			ŕ		2,83	1
. présentes en 1971 et 1976	0,87	1,79		,		3,23	2,38
- Taux par durée	0,78	1,65		1,99	(2,05)		
Taux par durée 1971-1975	0,79		1,64	1,98	(2,03)		
Taux par durée			0,61	1,31	(1,52)		

- a. Les taux par durée de mariage en 1980 sont les mêmes que ceux que nous avons observés en 1979.
- b. J. Henripin et al. (1981, tableau 1.2, p. 27).
- c. Entre les deux enquêtes, la descendance de ces promotions s'est accrue de 0,32 enfant. Les taux par durée de mariage donnent également 0,32 enfant pour cette période et indiquent qu'à la fin de 1979, la descendance s'est accrue de 0,07 enfant.

<u>Tableau 8</u>

<u>Descendance des promotions de mariages</u>
réalisée à différentes durées

Promotions de mariages	Durée	de mariage en	années
Tronocrons de marrages	1,5 à 5,5	5,5 à 10,5	10,5 à 15,5
1961-1965 1966-1970 1971-1975	0,79 0,61	2,05 1,64 (1,52)	2,37 (2,03) (1,93)

2.2. La descendance des promotions selon le rang

Nous avons obtenu d'E. Lapierre-Adamcyk la répartition selon la descendance déjà atteinte lors de l'enquête de 1976 et nous avons ajouté la fécondité selon le rang observé jusqu'en 1979. Nous obtenons ainsi les probabilités d'agrandissement suivantes:

Promotions de mariages	P	robabil	ités d'	agrandi	ssement	des fa	milles
•			Nomb	re d'en	fants		
•	0	. 1	2	3	4	nom	bre moyen
1961-65 1966-70	,96 ,94	,89 ,82	,51 ,35	,30 ,20	,32 ,21	-	2,4 2,0
		Ta	ille fi	nale de	s famill	es	
	0	1	2	3	, 4	5	total
1961-65 1966-70	4 6	10 17	42 51	31 22	9 4	4 1	100 100

Nous voyons donc que la forte baisse de la dimension moyenne des familles s'est réalisée par l'augmentation des familles de 0 à 2 enfants et par la baisse des familles de trois enfants et plus. Mais à chaque rang, une baisse fut enregistrée. Ainsi, les baisses les plus visibles soit celles des enfants de rang 3 et des enfants de rang égal ou supérieur à 4, sont responsables de respectivement 45 à 33% de la baisse du nombre moyen d'enfants. Cependant, la baisse des enfants de rang 1 et 2 est responsable de 23% de la chute du nombre moyen d'enfants, ce qui n'est pas négligeable. On retrouvera aux tableaux 9, 10 et 11 les taux de fécondité de rang 1, 2 et 3 par durée de mariage des promotions de mariages qui nous sont connus.

3. La fécondité dans les cohortes de parité

Malheureusement, les séries sont aussi très courtes mais nous avons voulu néanmoins les faire connaître (tableau 12). Nous voyons qu'après 3,5 ans de mariage en moyenne, un couple sur deux (plus exactement 52,4%) marié en 1976 a un enfant, la promotion 1977 ayant un léger retard après 2,5 ans et la promotion 1978 ayant une très légère avance

Tableau 9

Taux de fécondité de rang 1 des mariages cumulés par durée de mariage (pour mille)

Durée de					Promotions	de martages						
mariage (années ^a)	1961-63 ^b	1963 ^C	1964-65 b	1966-67 ^b	1967 ^C	1968-70 b	1971 ^C	1971 ^C	1976 ^d	1977 ^d	1978 d	1979 d
<0 0 1 2 3 4 5 6 7 8	20 93 567 734 822 853 871 900 905 908	70 547 708 777 815 826 829 837 842	28 129 509 695 851 892 901 905	21 116 509 726 803 844	71 410 561 645 717 758 783 803 809	32 70 357 460	40 236 403 534 625 673	687 724 745 758	54 235 413 557	52 228 405	53 241	53

- a. En différence de millésimes.
- b. P. Festy, 1976 (premiers mariages ininterrompus de femmes de moins de 45 ans).
- c. Etude complète à paraître de Robert Maheu et Madeleine Rochon. Des résultats incomplets et préliminaires figurent dans R. Maheu et M. Rochon (1976). Les taux présentés ici sont des taux nets des mariages de femmes célibataires de moins de 45 ans.
- d. Taux nets établis à partir des données du Registre de la Population (mariages de femmes célibataires de moins de 50 ans).

Tableau 10

Taux de fécondité de rang 2 des mariages
par durée de mariage (pour mille)

Durée de						. P	romoti	ons de	maria	ges						
mariage a (années)	1961-63	1964-65	1966-67	1968-70	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
		Enquête	1971 ^C						Regist	re de	la Pop	ulatio	n d			
< 0 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	4 12 16 117 226 159 97 83 58 24	17 0 20 128 111 88 137 122	25 75 165 59 44	12 11 5 44	89 b 44 30 20 13	72 b 71 51 33 23	22 b 103 76 52 37	3 b 117 95 69 49	114 116 99 77	86 109 117 100	44 80 108 119	24 42 78 110	7 22 43 84	6 25 45	7 25	7

- a. Durée en différence de millésimes.
- b. Taux observés en 1971 à partir d'un échantillon (R. Maheu et M. Rochon, 1976).
- c. P. Festy (1976) (premiers mariages ininterrompus de femmes de moins de 45 ans).
- d. Taux nets établis à partir des données du Registre de la Population (mariages de femmes célibataires de moins de 50 ans).

Tableau 11

Taux de fécondité de rang 3 des mariages
par durée de mariage (pour mille)

Durée de					P	romoti	ons de	maria	ge s							
mariage ^a (années)	1961-63	1964-65	1966-67	1968-70	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
		Enquêt	e 1971 ^b					R	Registr	e de 1	a Popu	lation	c			
<0 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 4 9 37 43 58 59 45 23 38	17 0 5 43 38 32 67	3 12	4 4 4 11	-31 -29 -22 -18	2 36 36 30 23	33 38 35 33	23 31 34 36	14 23 30 38	9 14 22 33	6 8 14 23	5 5 8 16	2 4 5 9	2 4 5	2 5	2

- a. Durée en différence de millésimes.
- b. P. Festy (1976) (premiers mariages ininterrompus de femmes de moins de 45 ans).
- c. Taux nets établis à partir des données du Registre de la Population (mariages de femmes célibataires de moins de 50 ans).

TABLEAU 12

Taux nets de fécondité des mariages par rang cumulés par durée écoulée depuis le mariage ou la première naissance

	Durée ^a écoulée depuis le mariage (ler rang) ou depuis la dernière naissance (2e, 3e et 4e rang)			
	0	1	2	3
Fécondité de ler rang ^b	•			
Cohortes de mariages 1976 1977 1978 1979	.050 .048 .049 .049	.220 .211 .223	.387 .377	.524
Fécondité de 2e rang			•	
Cohortes de parité 1976 1977 1978 1979	.010 .009 .008 .008	.091 .090 .097	.334 .346	.551
Fécondité de 3e rang				
Cohortes de parité 1976 1977 1978 1979	.007 .006 .007 .007	.043 .043 .045	.124 .135	.211
Fécondité de 4e rang				
Cohortes de parité 1976 1977 1978 1979	.008 .007 .010 .010	.040 .035 .042	.102	.151

a. Durée en différence de millésimes.

b. Effectifs initiaux des promotions de mariage y inclus les remariages.

après 1,5 ans par rapport à la promotion 1976. Par contre, en ce qui concerne les deuxièmes et troisièmes enfants, les cohortes de 1977 marquent une augmentation par rapport aux cohortes de 1976, 2,5 ans après la naissance du dernier enfant.

4. <u>Une possible politique démographique en matière de fécondité pour le</u> Québec

La problématique d'une politique démographique en matière de fécondité doit d'abord préciser la finalité recherchée et donc les résultats escomptés. Elle ne peut être posée uniquement en termes quantitatifs (croissance optimum, effets de la décroissance) ce que suggère l'expression politique nataliste (visant à augmenter les naissances donc la croissance). Car le choix d'une politique démographique pose des problèmes de valeurs et d'intérêts évidents et est avant tout un choix social.

La reproduction (qui ne se limite pas au rôle biologique mais qui englobe le travail d'éducation et le travail ménager) ayant été et étant encore attribuée aux femmes, source de leur valorisation comme de leur condition d'infériorité (légale encore jusqu'à tout récemment) et de leurs difficultés d'intégration sociale (double journée de travail si elles accèdent au marché du travail), c'est la question de la condition des femmes de même que celle des inégalités entre hommes et femmes qui sont posées.

Tout ce qui concerne la femme, et les rapports sociaux qu'elles entretiennent avec les hommes, ressort de ce qu'il est convenu d'appeler la vie "privée" que ce soit la vie sexuelle, affective ou familiale et nous connaissons les débats passionnés et moraux que de telles questions suscitent, par exemple les cours d'éducation sexuelle dans les écoles, le divorce par consentement mutuel, l'avortement sur demande.

^{5.} Nous savons que les mesures employées dans un but nataliste, par exemple dans les pays d'Europe de l'Est, ont une efficacité certaine à court terme, mais la politique est ambigué, parce qu'assorties parfois de mesures répressives, et limitée, parce que l'augmentation à court terme résulte en grande partie d'un effet de calendrier. Seul un ensemble d'actions intégrées et continues peuvent avoir un effet à long terme. Voir à ce sujet M. L. Levy (1981).

Même si à l'heure actuelle l'Etat québécois n'a pas à proprement parler une politique démographique claire, il prend néanmoins certaines décisions, mais "à la pièce" (montant des allocations familiales qui augmente avec le rang de l'enfant, les cliniques Lazure, le manque d'aide financière aux garderies,...) et plusieurs institutions, qui lui sont plus ou moins liées selon le cas, telles la justice, l'école, la médecine, l'église et le monde du travail avec les difficultés qu'il représente lorsque l'on veut bien assumer ses responsabilités parentales, influencent grandement le choix des femmes et des hommes face aux enfants. Non seulement, même sans politique démographique, les institutions influencent, favorisent ou non, répriment même certains comportements reliés à la fécondité, mais elles agissent également différemment selon les groupes, les catégories socio-économiques. On favorisera la fécondité des femmes de tel état matrimonial, niveau de revenu, groupe ethnique mais on fera l'inverse pour les femmes présentant d'autres conditions.

Depuis que la contraception généralisée permet le contrôle de la fécondité, apparaît tout une réflexion sur le désir d'avoir des enfants, sur la motivation à la parenté. Nous savons que les choix que doivent faire les parents potentiels face aux enfants ne sont pas souvent clairement arrêtés, qu'ils sont l'objet de révisions successives et qu'il y a souvent des difficultés d'accord entre les conjoints sur cette question (la moitié des femmes ne prévoyaient pas le même nombre d'enfants que leurs conjoints lors de l'enquête de 1971). Les transformations que subit le mariage et par consequent la famille, Louis Roussel (1980) parle de "l'effacement progressif de l'institution", a également un rôle clé dans ces choix. De plus, la volonté de ne pas avoir d'enfants, ou d'en avoir seulement un, commence à être affirmée ici et là. Cette volonté nouvelle apparaît dans la différence entre les prévisions et la descendance réalisée par les Québécoises. Ainsi 11,1 (14,9)% des femmes des promotions de mariage 1961-65 (1966-70) prévoyaient avoir 0 ou 1 enfant én 1976 mais, en 1979, elles étaient 14,8 (22,1)% à avoir 0 ou 1 enfant. L'écart est particulièrement grand pour les familles d'un enfant dans les promotions 1966-70 alors que la proportion prévue en 1976 était de 9,1% et que nous observons 16,6% des familles avec un seul enfant plus de trois ans après (cette proportion sera d'au moins 16% lorsque la durée

de mariage sera de quinze ans). Une politique démographique qui ne serait centrée que sur le troisième enfant risque donc de faire fausse route. D'ailleurs, comment une expérience vécue comme difficile pourrait-elle être à nouveau souhaitée? Quelles sont les motivations ou satisfactions face aux difficultés lorsqu'il s'agit d'avoir un troisième enfant?

Une politique démographique en matière de fécondité doit donc quant à nous viser à améliorer les conditions dans lesquelles les responsabilités parentales s'exercent particulièrement pour les femmes comptetenu des inégalités qu'elles subissent (pertes d'emplois, absence de revenus tout particulièrement). Si les jeunes femmes mariées ont pu intégrer le marché du travail aussi massivement depuis les années soixante c'est sans aucun doute parce qu'elles ont pu plus facilement y arriver comptetenu du faible nombre d'enfants qu'elles avaient. Le défi actuel pour la société, c'est de reconnaître le rôle social des femmes lorsqu'elles mettent au monde des enfants, leur assurer un revenu décent (par leur participation au marché du travail ou non). En effet, on connaît leur extrême fragilité face à la pauvreté lorsqu'elles ont charge de famille ou lorsqu'elles atteignent un âge avancé. C'est toute l'organisation sociale et l'organisation du travail, particulièrement le travail non payé des femmes, qui est en jeu.

La politique démographique est donc un élément qui fait partie d'un tout plus vaste, celui d'une politique sociale d'amélioration de la condition féminine et d'amélioration des conditions pour que le rôle de parents soit davantage partagé entre les femmes et les hommes et davantage soutenu par la société, c'est-à-dire "socialisé". Dans de telles conditions, la problématique pour les couples d'avoir et d'élever des enfants pourra être autre, de même que la qualité de la relation adulte-enfants: c'est un pari à tenter.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, 1976, <u>Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec</u>, 83 pages.
- DUCHESNE, Louis, "L'évolution démographique du Québec, 1970-1979", à paraître dans l'Annuaire du Québec, 1979-80.
- FESTY, Patrick, 1976, "La fécondité des mariages au Québec. D'après l'Enquête famille de 1971", <u>Population</u>, 31/4-5 (juillet-octobre): 875-900.
- FESTY, Patrick, 1979, "La fécondité en Amérique du Nord. Vingt années de baisse", Population, 34/4-5 (juillet-octobre): 767-800.
- HENRIPIN, Jacques <u>et al.</u>, 1981, <u>Les enfants qu'on n'a plus au Québec</u>, Presses universitaires de Montréal, 410 pages.
- LEVY, Michel Louis, 1981, "Préoccupations natalistes en Europe de l'Est" Population et Sociétés, no 143 (janvier): 1-3.
- MAHEU, Robert et Madeleine ROCHON, 1976, "Etude des naissances selon la durée écou∉ée depuis le mariage", Cahters québécois de démographie, 5-3 (décembre): 199-210.
- ROUSSEL, Louis, 1980, "Mariages et divorces. Contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux", <u>Population</u>, 35/6 (novembre-décembre): 1025-1040.